



Photo Thiébault.

Ile Bouley (Côte d'Ivoire) Drôme en lagune.

LE COMMERCE DES BOIS EN COTE D'IVOIRE ⁽¹⁾

LA PRODUCTION — LA CONCURRENCE

par Jean TEILLAC

Docteur en Droit, Diplômé de l'Ecote Libre des Sciences Politiques

(1) Voir *Bois et Forêts des Tropiques*, n° 31, l'article du même auteur « Le Commerce des Bois en Côte d'Ivoire. Les Conditions de Vente ».

DEVELOPMENT OF TIMBER PRODUCTION IN THE IVORY COAST. COMPETITION

SUMMARY

Development of timber production in the Ivory Coast is being studied in consideration of quantity and kind. Together with mahogany number of other species have altered the economical conditions of forest exploitation. In the present timber export the various mahoganies only account for 50 % of the figures recorded, whereas up to 1920 Khaya Ivorensis alone figured all the timber exported from the Ivory Coast.

Timber from the Ivory Coast has now to compete with that from other timber producing regions of the African Coast. This competition is particularly felt within the non-producing countries.

In the French and Belgian territories production has doubled since 1935-1938, it is fivefold in the British territories.

DESAROLLO DE LA PRODUCCION DE MADERA EN LA COSTA DE MARFIL

RESUMEN

El presente artículo analiza la producción de madera de la Costa de Marfil en función de las cantidades y de la naturaleza. A la madera de Caoba se añadieron numerosas especies las cuales han modificado las condiciones económicas de la explotación forestal. En las presentes exportaciones de madera, Caoba no representa más que 50 % de las cifras alcanzadas, en vez que hasta 1920, el solo Khaya Ivorensis constituyó la totalidad de las exportaciones de la Costa de Marfil. Las maderas de la Costa de Marfil tienen que competir con las maderas procedente de las otras regiones productoras de la Costa africana. Esta competencia es mucho más sensible en los países no productores, en proporción con el período 1935-1938 las producciones actuales en los territorios franceses y belgas.

Compte tenu de la conjoncture internationale, des deux guerres mondiales, de la grande crise économique de 1930 et des années qui suivirent, la production forestière de la Côte d'Ivoire est allée sans cesse en croissant. Le tableau chronologique de ses exportations montre, par la violence de leurs variations, l'extrême souplesse des exploitations dont la production se réduit aussi vite en période défavorable qu'elle se développe dans le cas contraire. Nous avons vu que cette souplesse avait pour contrepartie, en raison de leur structure même, une sensibilité remarquable des différentes exploitations. On pourrait nous objecter que s'il est aisé de comprendre une réduction brutale de la production par la réduction des effectifs du chantier en période de crise, il est plus difficile de comprendre la reprise rapide d'activité d'un chantier à effectifs réduits et dont le matériel s'est abîmé entre temps, vu les conditions locales, s'il n'a pas été vendu. C'est là que joue le facteur, primordial dans les entreprises à caractère agricole de la personnalité du dirigeant. Dès l'amorce, de la reprise, les acheteurs qui recherchent du bois sont plus ouverts aux demandes de crédits des exploitants dont ils reconnaissent la valeur. Il en est de même des comptoirs, successeurs des anciennes facteur-

ries, prêts à avancer du matériel réglable en bois ou en espèces. Les banques elles-mêmes accueilleront plus facilement les demandes de découvert. Et ainsi en quelques mois, la machine sera prête à repartir. Quant à la main-d'œuvre indigène, si elle n'est pas atteinte d'une manière vitale par la suppression de son emploi en période de crise, elle sera d'autant plus prête à chercher du travail qu'elle n'aura plus d'économies et que ses besoins se seront développés avec les gains antérieurs. N'oublions pas que la Côte d'Ivoire, pays neuf, est un pays producteur de matières premières toutes à peu près également sensibles aux variations de la conjoncture. Après quelques flottements inévitables l'exploitant sera à nouveau capable de produire. Muni de matériel neuf si la mauvaise période a été longue, il repartira d'autant plus vite. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé après les deux guerres mondiales où l'utilisation des surplus américains, extrêmement robustes, a fait faire un bond rapide aux conditions techniques d'exploitation.

L'analyse de l'évolution des exportations tant quantitative que qualitative nous permettra de préciser l'évolution de la Côte d'Ivoire qui a su diversifier sa production et se créer de nouveaux marchés, facteurs d'équilibre non négligeables.

A. EVOLUTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE DE LA CÔTE D'IVOIRE.

Depuis 1880, année où fut exportée la première bille de bois de Côte d'Ivoire, la capacité de production du territoire s'est considérablement accrue.

En 1900, les exportations atteignent 13.422 ton-

nes pour passer à 42.700 tonnes à la veille de la guerre de 1914. Après une chute à 8.100 tonnes en 1916, elles remontent rapidement, sous la pression des besoins en bois d'abord, puis la reprise des

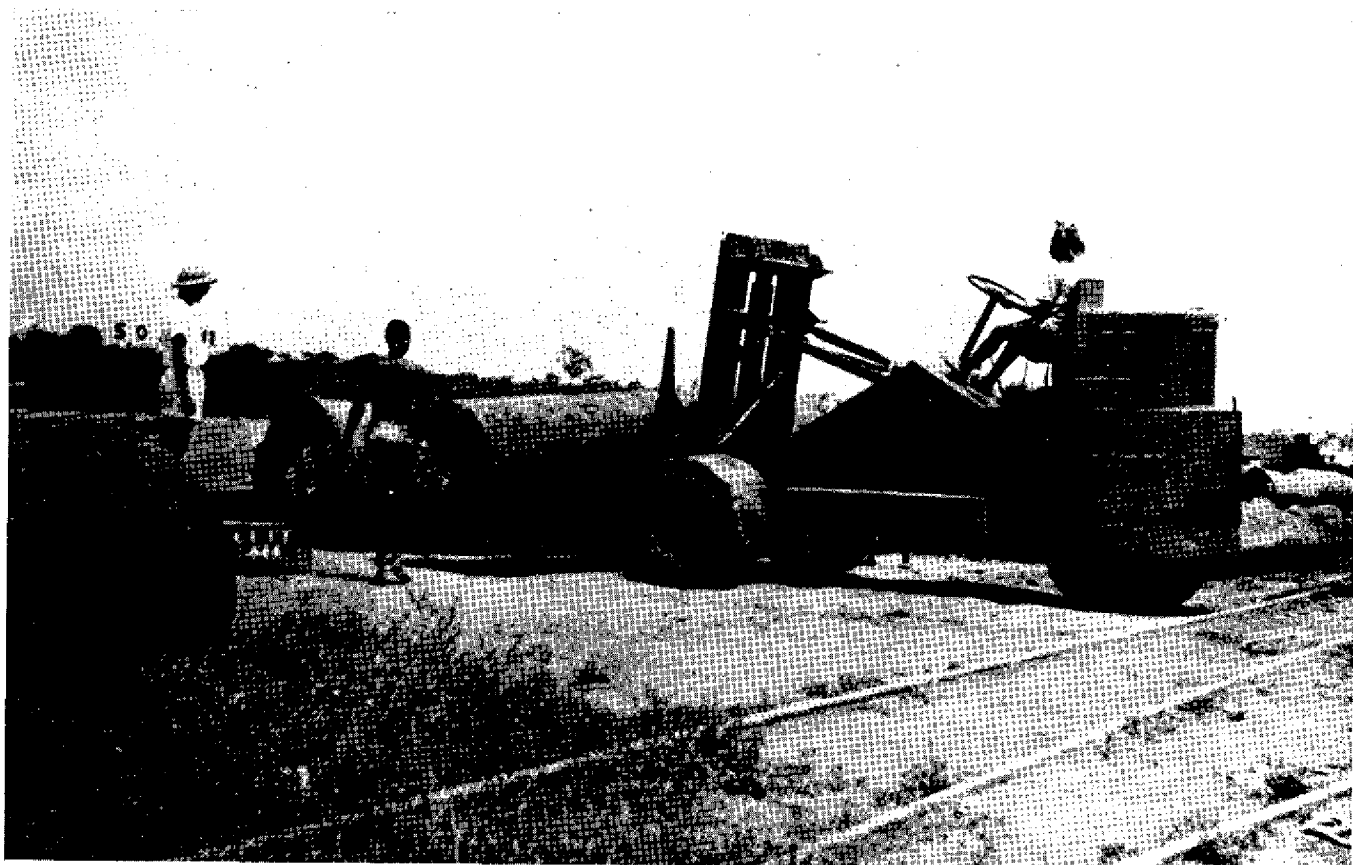


Photo Allouard.

Coll. C. T. F. T.

Au port d'Abidjan (Côte d'Ivoire) un lift truck va chercher une bille amenée par camion.

échanges, à 22.400 tonnes en 1918, puis à 51.000 tonnes en 1921, pour atteindre 101.000 tonnes en 1924, niveau où elles se maintiennent approximativement jusqu'en 1930. Après une chute à 27.000 tonnes en 1932, elles remontent lentement à près de 70.000 tonnes en 1938. La guerre de 1939/45 marque encore de son empreinte les exportations du territoire : 2.750 tonnes en 1941, 9.930 tonnes en 1945. Puis la reprise des relations commerciales, la relève du personnel européen, l'usage des surplus américains conduit la production exportée à 107.000 tonnes en 1950 et même 130.000 tonnes en 1951. La production de 1952 sera nettement inférieure par suite de la restriction des débouchés.

EXPORTATION EN BOIS TROPICAUX
DES TERRITOIRES FRANÇAIS

Années	Côte d'Ivoire	Afrique Noire au total	Total des Territoires d'Outre-Mer
1913	42.700	193.300	199.400
1914	41.000	128.500	133.800
1915	17.900	36.600	37.800
1916	8.100	17.400	18.500
1917	12.800	13.700	14.200
1918	22.400	39.100	29.600
1919	24.600	32.400	36.100
1920	46.000	93.800	112.600
1921	50.900	103.700	119.300

Exportation en bois tropicaux des territoires français

Années	Côte d'Ivoire	Afrique Noire au total	Total des Territoires d'Outre-Mer
1922	59.600	174.900	194.000
1923	72.900	190.800	209.400
1924	101.000	321.400	342.200
1925	92.800	340.700	368.600
1926	107.300	388.900	419.300
1927	118.500	503.300	331.700
1928	103.100	522.600	548.000
1929	101.900	469.000	495.200
1930	91.000	540.500	569.400
1931	52.900	331.600	359.800
1932	27.700	324.700	336.200
1933	42.300	367.600	392.600
1934	44.800	447.700	466.800
1935	48.900	432.000	449.800
1936	50.100	392.100	408.200
1937	85.200	581.900	609.000
1938	69.700	386.300	411.800
1939	46.300	241.400	275.500
1940	21.200	100.900	118.400
1941	2.750	35.850	42.600
1942	7.880	46.300	48.900
1943	2.335	56.100	57.600
1944	11.250	93.750	95.500
1945	9.930	80.800	82.800
1946	41.057	—	—
1947	48.723	—	—
1948	73.101	—	—
1949	80.853	—	—
1950	107.060	—	—
1951	130.100	tonnes.	—

EXPORTATIONS EN BOIS TROPICAUX

Côte d'Ivoire ----- Territoires Français d'Outremer

Le graphique correspondant à ces évolutions, quoique sur échelle logarithmique, montre bien cette sensibilité de la production à la conjoncture internationale. Ce phénomène n'est pas propre à la Côte d'Ivoire, comme le montre sur le même graphique la courbe de la production totale des territoires français d'outre-mer qui comprend le Cameroun depuis 1919.

L'évolution semestrielle est également intéressante à suivre. Elle est liée aux alternances de saison sèche et de saison des pluies qui influent sur les conditions de production et de transport des grumes : soit par eau, soit même par route.

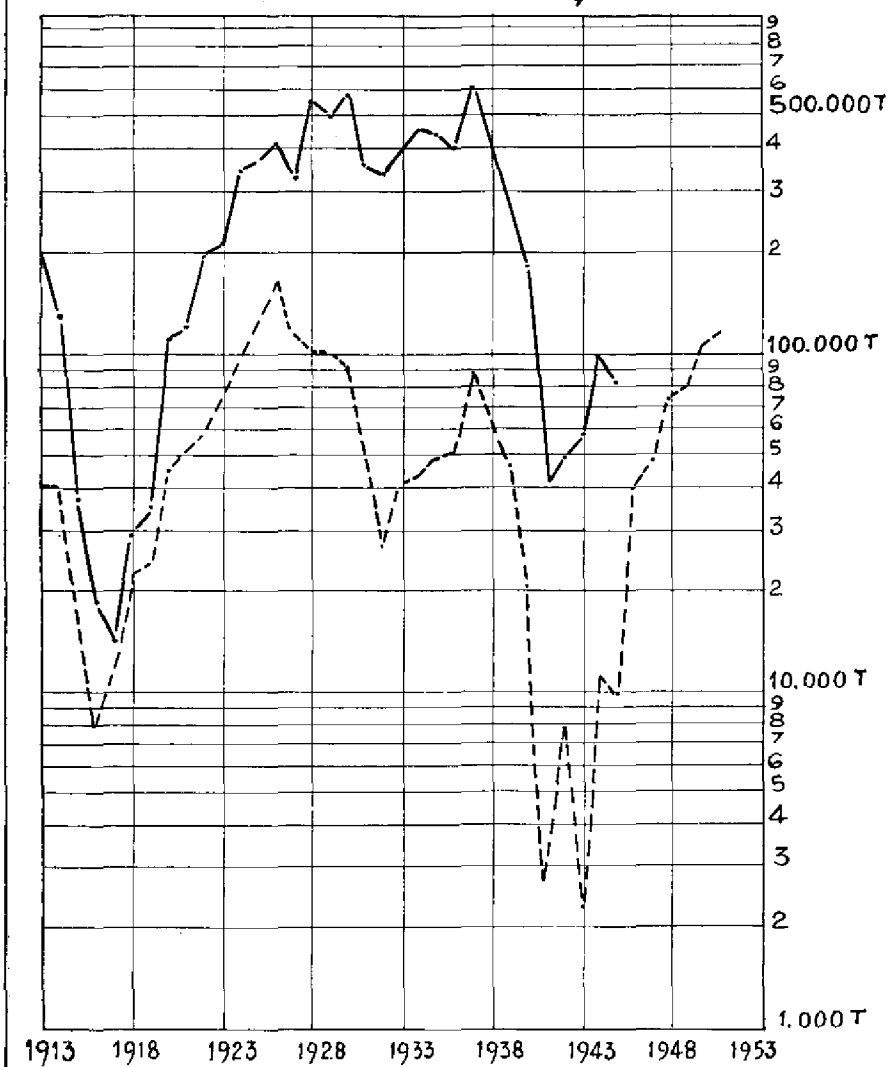
Cette production est appelée à se développer avec l'équipement du port d'Abidjan, le renouvellement prévu du matériel de chemin de fer insuffisant et fatigué, ainsi que l'ouverture du canal d'Assinie. Bien qu'elle ne représente, en valeur qu'une faible ressource du pays, elle contribue à sa richesse et à son évolution économique. Le développement de l'industrie de la cellulose est susceptible de transformer d'ailleurs complètement dans l'économie de la Côte d'Ivoire le rapport Bois sur Produits.

En 1948, par exemple, les différentes exportations étaient les suivantes :

	Tonnage	Valeur
Bois	73.100 T.	286 millions C. F. A.
Café.....	55.300 —	2.500 —
Cacao.....	41.200 —	1.500 —
Bananes.....	13.700 —	199 —
Palmes.....	14.500 —	158 —
Animaux et peaux .	10.400 —	120 —
Karité.....	4.400 —	68,5 —
Arachides.....	1.500 —	28 —

Si la production s'est développée en quantité, elle s'est également accrue en diversité. A l'acajou auquel elle doit sa fortune, au *Khaya Ivorensis*, se sont ajoutés de nombreuses essences qui assoient économiquement la production forestière de Côte d'Ivoire dont les marchés se sont étendus parallèlement.

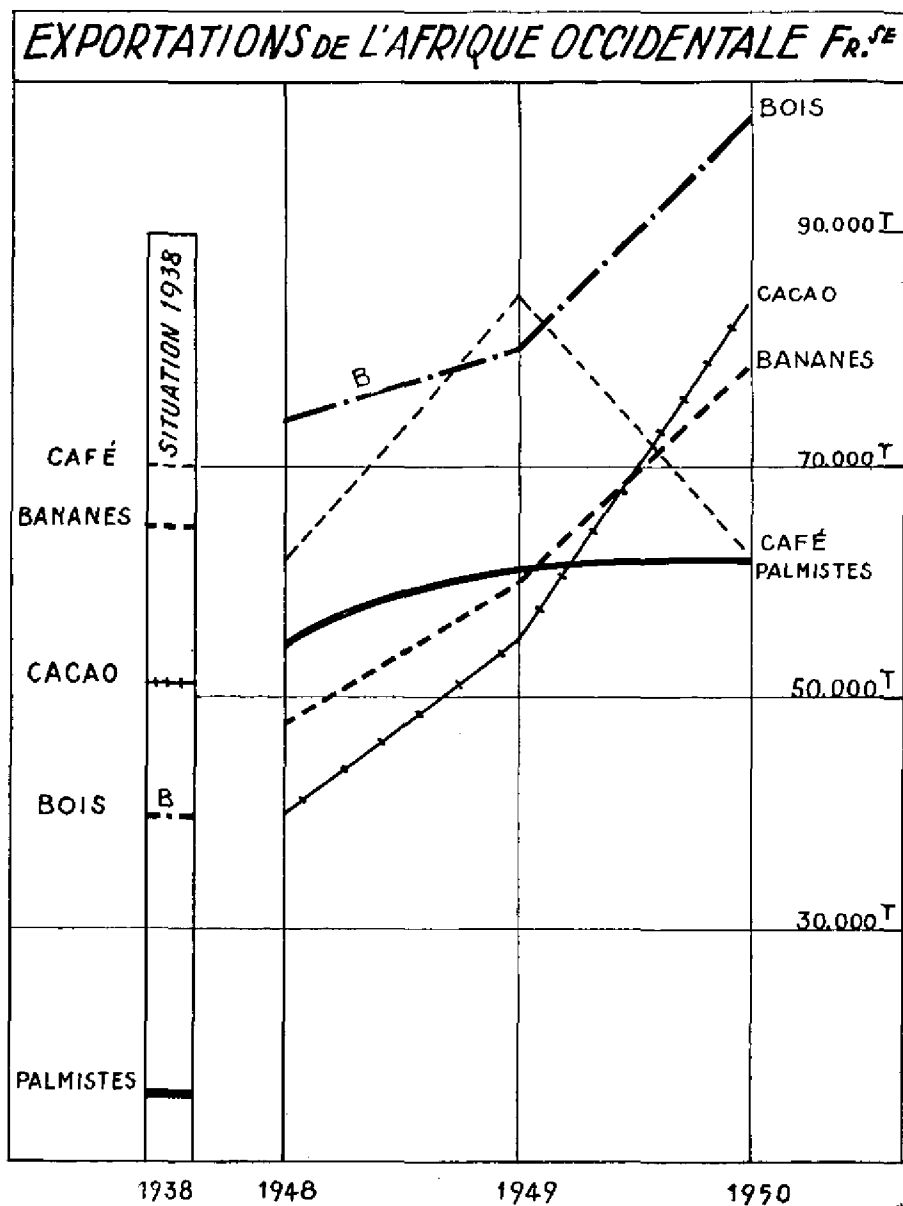
Les tableaux ci-dessous montrent la réduction de



la place tenue par l'acajou dans les exportations de Côte d'Ivoire au bénéfice des bois d'ébénisterie et des bois d'œuvre, ceci en attendant la pâte à papier puis la cellulose.

EXPORTATIONS COMPARÉES D'ACAJOU ET D'AUTRES BOIS

Années	Acajou	Acajou	Total	Autres
	France	Etranger		
	(T.)	(T.)	(T.)	(T.)
1909			15.994	
1910			13.783	
1911			23.812	
1912			30.490	
1913			42.652	
1914			41.049	
1915			17.867	
1916			8.134	
1917			12.817	
1918			25.452	
1919	1.317	33.858	35.175	987
1920	17.288	32.905	50.193	13.891
1921	23.942	45.488	69.430	2.490
1922	26.640	57.494	84.134	1.946
1923	28.531	64.331	92.862	12.657
1924	39.281	78.111	117.392	26.640
1949			19.767	61.086
1950			20.962	86.104
1951			22.928	107.119



Après avoir été la seule essence exportée jusqu'en 1919 et avoir représenté plus des 4/5 de la production en 1924, l'Acajou n'en représente plus que 1/5 en 1951. Nous verrons plus loin qu'il ne s'agit pas simplement d'un phénomène passager mais d'un mouvement de fond qui dure depuis plusieurs années en faveur des bois clairs, aggravé par la concurrence des essences assimilées à l'Acajou telles que l'Aboudikrou, le Sipo, le Tiama pour la Côte d'Ivoire, le n'Gollon et le Sapelli en particulier pour le Cameroun, la Gold Coast et le Nigéria.

Les statistiques du Service Forestier nous permettent de connaître le pourcentage des arbres abattus dans les différentes essences en 1927 et 1949 (pourcentage qui comprend également les bois scierie). Il faut les interpréter en tenant compte que l'année 1949 fut une année médiocre pour les bois tropicaux, ce qui ne ressort pas il est vrai du chiffre des exportations de la Côte d'Ivoire en progression sur celui de 1948.

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ARBRES ABATTUS EN 1927 ET 1949

	1927 Exportations	1949 Exportations
	118.500 tonnes	80.853 tonnes
Acajou	43,4	24,45
Aboudikrou	0,47	7,44
Sipo	2,6	5,25
Tiama	6,3	13,70
Total des Acajous et similaires.....	53,00	50,84
Avodiré	9,2	3,35
Niangon	7,7	13,95
Samba	6,0	3,4
Iroko	4,8	10,63
Bossé	3,3	2,14
Dibétou	1,7	—
Framiré	1,5	6,07
Makoré	1,2	6,63
Divers	11,6	2,99

Nous remarquerons en dehors de la stabilité relative des « Acajous » (baisse de 2,16 % sur une production de 30 % environ), stabilité qui cache la chute des exportations de *Khaya Ivorensis* et *Khaya Antholéca* 24,45 % en 1949 contre 43,40 % en 1927, le développement de la production des Niangons surtout utilisés en Europe pour les menuiseries extérieures qui passe de 7,7 % à 13,95 % et celle des Irokos utilisés parfois en menuiseries extérieures et surtout pour les constructions navales (4,8 % en 1927 et 10,63 en 1949). Le Makoré a plus que quintuplé (5,63 % contre 1,2 %) et le Framiré quadruplé. Par contre le Bossé dont le marché est assez étroit a sensiblement baissé. Quant au Samba, bois fragile, sa production est, plus encore que celle des autres essences, liée aux possibilités d'embarquement pour lequel les difficultés n'avaient pas encore



Photo Benoît.

Coll. C. T. F. T.

Embarquement de Niangon, en rade d'Abidjan, à bord du Navire M. S. Maine, de la Compagnie Delmas-Vieljeux.

disparu à cette époque. Ces constatations sont confirmées par les tableaux ci-dessous qui répartissent les exportations de Côte d'Ivoire entre les bois d'ébénisterie et les bois d'œuvre :

Années	Bois d'ébénisterie	Bois d'œuvre	Totaux
1925	105.995 m ³	22.761 m ³	128.756 m ³
1926	135.482	15.405	150.887
1927	147.396	34.755	182.151
1928	123.901	23.216	147.117
1929	72.484	17.304	89.788
1930	25.193	15.693	40.886
1934	27.930	14.205	42.135
1935	25.681	19.440	45.121
1936	30.175	16.074	46.249
1937	46.496	34.615	81.111
1938	41.497	25.032	66.529
1939	29.300	12.667	45.957

C'est cette diversité croissante de sa production qui a permis à la Côte d'Ivoire de survivre à cette décadence des bois rouges. Regardons maintenant la situation à l'heure actuelle :

RÉPARTITION PAR ESSENCE DES EXPORTATIONS

Total	Exportations 1950 107.066 tonnes	Exportations 1951 130.047 tonnes
Acajou	20.962	22.928
Aboudikrou	6.905	7.525
Sipo	7.574	8.288
Tiama	13.287	15.522
Total des Acajous	48.728	54.263
Makoré	12.180	17.828
Samba	14.405	19.558
Iroko	11.580	10.997
Niangon	10.437	13.049
Framiré	2.676	2.405
Aiélé	1.510	3.745
Ayodiré	1.354	4.760
Dibétou	982	1.435
Bossé	946	1.476
Fraké	200	—
Azobé	32	—
Movingui	26	134

Le Makoré étant généralement assimilé aux Acajous quoique ni *Khaya* ni *Entendrophragma*, nous arrivons ainsi à 60.000 tonnes d'Acajous en 1950 et 72.000 tonnes en 1951, sur des exportations respectives de 107.000 tonnes et 120.000 tonnes. Il y a donc un certain redressement sur l'ensemble des Acajous, mais pas au profit du *Khaya Ivoirensis*. Les bois de déroulage (Samba, Aiclé, Fraké) repré-

sentent 15.000 tonnes en 1950 et 23.000 tonnes en 1951. Les bois d'œuvre (Iroko, Niangon essentiellement), 22.000 tonnes en 1950, 24.000 tonnes en 1951. Tout ceci est évidemment mieux équilibré que les productions d'avant la crise où l'Acajou, puis l'Acajou et l'ensemble des bois d'ébénisterie, représentaient approximativement les 4/5 des exportations de Côte d'Ivoire.

B. LA CONCURRENCE

Elle se présente sous de nombreux aspects et varie selon qu'il s'agit de bois d'ébénisterie et de bois d'œuvre.

1) Bois d'ébénisterie

Nous avons déjà signalé que la mode était actuellement aux bois blancs. Certes, la Côte d'Ivoire produit quelques bois blancs dont certains de choix tel l'Avodiré, mais le fond de sa production est composé de bois rouges : Acajou, Aboudikro, Sipo, Tiama, Makoré sont des bois rouges ; le Bossé, quoique moins utilisé également. Il s'ensuit une réduction très nette de la demande tant pour l'ameublement que pour la décoration, au point d'émouvoir la Fédération des importateurs français. C'est un mouvement de fond qui ne disparaîtra que lentement.

D'autre part, si les producteurs de Côte d'Ivoire, partis de la seule exploitation de l'Acajou, ont

réussi à étendre le nombre d'essences commercialisées, ce fut avec l'aide et l'accord des autres producteurs d'Afrique Occidentale et Equatoriale, tant français que belges et britanniques. Leurs efforts ont été couronnés de succès mais les diverses essences de tous ces pays se concurrencent sur les mêmes marchés. A qualité égale la Belgique achète de préférence en territoire belge, l'Angleterre en territoire britannique. Ils y trouvent en plus un avantage fiscal, financier et même monétaire, ce qui est appréciable à l'heure actuelle. Quant à la France elle achète non seulement en Côte d'Ivoire, mais aussi au Cameroun dont les Sapellis et les N'Gollons sont aussi appréciés que les Acajous et les faux Acajous (Aboudikro, Sipo, Tiama) de Côte d'Ivoire, compte tenu bien entendu de leurs caractéristiques particulières. C'est pour cela que la Hollande et l'Allemagne, non producteurs, sont parmi nos plus gros clients, malgré les difficultés de l'Allemagne en devises au cours de la période 1950-51 qui ont amené la fermeture partielle du marché allemand au cours du deuxième semestre de 1951, fermeture qui s'est manifestée en 1952 vu le délai matériel d'exécution des contrats.

Chargement des bois en pontée sur un navire.

Photo Rothé.



2) Bois d'œuvre

Pour les bois d'œuvre la situation est sensiblement la même. Pour les bois de déroulage en particulier, il faut tenir compte du facteur Okoumé. L'Okoumé, produit en Afrique Equatoriale Française, est pratiquement un monopole de l'A. E. F. Ce monopole a été accentué depuis la fin de la guerre par la création de l'office des Bois de l'A. E. F. qui a groupé tous les producteurs et a fixé les prix selon les qualités d'une manière unilatérale et à un niveau assez élevé. Devant cette situation, les autres régions ont développé la vente de leurs essences de déroulage offertes en substitution de l'Okoumé à des prix sensiblement plus bas. Il s'est créé là un important débouché, surtout pour le Samba de Côte d'Ivoire, l'Ilomba du Cameroun et le Limbo du Congo belge; néanmoins, la production d'Okoumé s'est maintenue à un niveau élevé car cette essence produit des arbres à fûts cylindriques et rectilignes donnant des billes presque parfaites. L'importance du

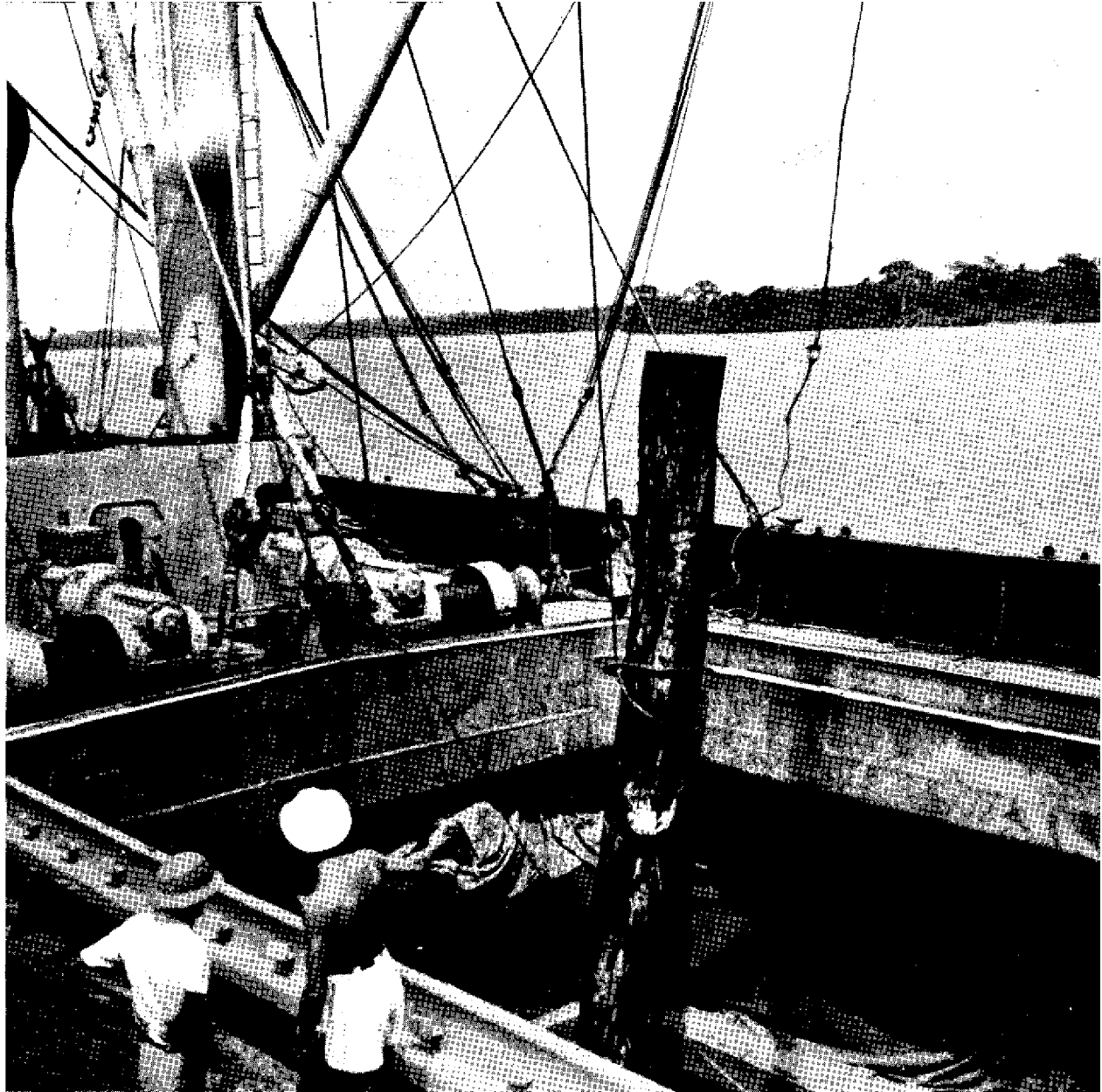


Photo Benoit.

Coll. C. T. F. T.

Le bois est pris sous palan. Descente d'un rondin de Niangon dans la cale du navire.

trafic a suscité, dès avant la guerre, la création de maisons spécialisées dans les réceptions avant l'embarquement, mode de réception imposé depuis par l'Office des Bois d'A. E. F. (O. B. A. E.). Cette production est un élément non négligeable du marché des bois de déroulage. La crise récente de l'Okoumé et les baisses de prix réalisées par l'O. B. A. E. pèsent lourdement sur les bois de substitution tels que le Samba de Côte d'Ivoire et l'Ilomba du Cameroun.

Le tableau ci-après reproduit les productions de ces divers territoires pour les dernières années, comparées à celles de la Côte d'Ivoire. Il est à noter que, pour 1951, les territoires britanniques ont exporté considérablement plus que les années précédentes. Leurs exportations totales ont quintuplé alors que

les exportations des autres territoires ont environ doublé, sauf celles de l'A. E. F. qui au contraire ont diminué, les zones de production les plus accessibles ayant été largement exploitées. Pour des raisons de politique locale, le Gouvernement britannique a ouvert à l'exploitation indigène des réserves forestières jusque-là inexploitées, donc riches et situées près des voies d'évacuation. Il y a eu une extension de la production qui a amené la perte du marché britannique pour les autres régions productrices et l'envoi de tonnages importants sur les ports allemands et hollandais, même sans contrat au détriment des exportations françaises et belges. De nombreux lots ont d'ailleurs dû être réalisés à perte. Les bois étaient mal conditionnés, arrivaient en mauvais état, aussi, pour

1952, note-t-on une régression sensible de la concurrence des territoires anglais.

Nous ne parlerons pas des bois tropicaux non africains ce qui nous entraînerait trop loin de

notre sujet. Sachons seulement que le Teck de Java concurrence efficacement en Hollande son succédané l'Iroko.

EXPORTATION DES BOIS TROPICAUX DES TERRITOIRES AFRICAINS
(Grumes et sciages)

Pays	Moyen. 35-38	1947	1948	1949	1950	1951
Afrique Equatoriale Française (Gabon et Moyen Congo) dont Okoumé.....	345.400 t. 315.800 t.	126.000 t. 116.000 t.	207.000 t. 164.000 t.	238.650 t. 205.500 t.	258.300 t. 222.000 t.	279.900 t. 226.600 t.
Côte d'Ivoire	60.200 t.	48.700 t.	73.100 t.	80.900 t.	107.100 t.	130.100 t.
Cameroun	39.700 t.	51.300 t.	59.500 t.	53.100 t.	74.100 t.	83.600 t.
Gold Coast	27.600 m ³	162.500 m ³	200.600 m ³	213.300 m ³	288.500 m ³	300.000 m ³
Nigéria.....	74.600 m ³	95.000 m ³	115.000 m ³	157.500 m ³	—	208.000 t. grumes 16.000 m ³ sciage
Congo Belge	54.000 t.	100.100 t.	78.100 t.	71.300 t.	105.000 t.	110.000 t.

Exploitation De Rex. Chargement de billes à la chèvre.

Photo Rothé

